## REPUBLIQUE FRANCAISE



Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le **2 7 MARS 2024**ID : 001-210101796-20240326-202408-BF

NOMBRES DE MEMBRES					
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés			
18	14	13			
		Pour: 10			
		Contre: 0			
		Abstentions :	1		

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MAIRIE DE GRIEGES N°08

Séance du 26 mars 2024

L'an 2024, le 26 du mois de mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Annick GRÉMY, Maire

Etaient présents :

M. BONNOT Jean-Jacques, M. BOUQUET Frédéric, M. CHARVET Thierry, M.CUERQ Raymond, Mme DESMARIS Ginette, Mme FILET Marie-Claude, Mme GREMY Annick, Mme MOLARD Cindy, M. LAMPS Arnaud, M. LORIN Christian, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme SANDRIN Annie, Mme SANJUAN Catherine

Procuration(s): Etai(en)t absent(s):

Date de la convocation	
14 mars 2024	

Etai(en)t excusé(s):

Mme PALLOT Irène, M. PACCOUD Christian, M. DURAND Paul, M. MANIGAND Hervé

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023** 

Date d'affichage	
- J - J	

A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

Mme SANJUAN Catherine

Investissement:

Fonctionnement:

Résultat global :

٦ſ

		VOTE DO COMIN TE ADMINIOTATION 2020		
et publication du		e Conseil Municipal, réuni sous la présidence d'Annie SANDRIN, Adjointe au Maire, vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes : Investissement		
	Dépenses	Prévu : Réalisé : Reste à réaliser :	562 853,00 401 672,66 36 480,00	
	Recettes	Prévu : Réalisé : Reste à réaliser ;	562 853,00 236 427,29 6 577,00	
	Fonctionnement			
	Dépenses	Prévu : Réalisé : Reste à réaliser :	1 354 370,51 1 018 106,48 0,00	
	Recettes	Prévu : Réalisé : Reste à réaliser :	1 354 370,51 1 472 019,01 0,00	
	Résultat de clôtu	re de l'exercice		

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus, le Maire s'étant retiré lors du vote.
Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme. Fait à GRIÈGES
Le Maire GREMY Annick

-165 245,37 453 912,53

288 667,16